

## VISA D POUR ETUDES EN BELGIQUE

### 1/ Documents

Vous trouvez toute information, ainsi que les documents à soumettre et les procédures à suivre pour demander un visa pour études en Belgique via le lien suivant:

<https://dofi.ibz.be/fr/themes/third-country-nationals/etudes>

En plus des documents demandés via le lien, vous devez soumettre aussi:

- Exemple imprimé de votre formulaire de demande (en ligne), rempli et signé
- Photo passeport récente
- Votre passeport. Nous vous conseillons fortement d'assurer que votre passeport est encore valide au moins 12 mois au moment de l'introduction de votre demande de visa, afin d'éviter tout problème

### 2/ Montants à payer

Il y a en principe deux montants à payer :

1. Le droit de visa, à payer à notre ambassade

Vous payez pour un visa D. Le prix et les instructions de paiement ainsi que les exemptions se trouvent sur notre site web <https://jamaica.diplomatie.belgium.be/fr/tarif>.

2. La redevance à payer à l'Office des Etrangers (si vous êtes majeur)

Vous trouvez les instructions via <https://dofi.ibz.be/fr/themes/faq/redevance>

La preuve de ces paiements doit être soumise ensemble avec votre demande de visa, au moment de votre rendez-vous.

#### **Remarques:**

Merci de toujours introduire aussi une copie de chaque document original que vous introduisez, ainsi que de votre passeport (page photo et chaque page utilisé). Nous ne ferons pas de copies, et vos documents originaux ne seront retournés que quand une copie est prévue pour nos services.

L'ambassade analysera les documents reçus et a le droit, si nécessaire, de demander de documents supplémentaires à chaque moment.